

Compte administratif 2022

Rapport de présentation

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le Compte administratif 2022 du Budget Principal a été précédé par :

- ✚ le débat d'orientation budgétaire tenu le 16 mars 2022,
- ✚ le vote du budget primitif 2022 intervenu le 12 avril 2022,
- ✚ la décision modificative 2022 votée le 18 octobre 2022.

I. Les Résultats 2022

	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement 2022	Exécution 2022 dépenses	Exécution 2022 recettes	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	4 693 852,57 €		4 415 659,38 €	1 229 278,77 €	-3 186 380,61 €	1 507 471,96 €
Fonctionnement	5 183 918,89 €	216 823,98 €	18 972 331,29 €	23 820 171,04 €	4 847 839,75 €	9 814 934,66 €
TOTAL	9 877 771,46 €	216 823,98 €	23 387 990,67 €	25 049 449,81 €	1 661 459,14 €	11 322 406,62 €

Le résultat de clôture 2022 est excédentaire de 11 322 406,62 euros et se décompose de la façon suivante :

- Un excédent de 9 814 934,66 euros de la section fonctionnement ;
- Un excédent de 1 507 471,96 euros de la section investissement ;

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- Les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions (exécution inférieure aux prévisions en dépenses, exécution supérieure ou inférieure aux prévisions en recettes) induits par le principe de prudence avec lequel doit être élaboré le budget de la Communauté de communes.

Ainsi, s'agissant de l'appréciation du compte administratif 2022, il conviendra dans le présent rapport de rapprocher les prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives, tant en dépenses qu'en recettes, afin de constater l'évolution de nos dépenses et recettes depuis ces deux dernières années.

Les restes à réaliser de l'année 2022, sont arrêtés comme suit :

- ✚ Les restes à réaliser en recettes sont estimés pour un montant de 2 416 165,78 euros
- ✚ Les restes à réaliser en dépenses sont estimés pour un montant de 2 199 632,73 euros

Pour les recettes d'investissement à reporter au budget 2022, il s'agit de :

Détail	Montant 2022
Subvention Région Ile-de-France pour le projet RER V	24 000,00 €
Subvention Région Ile-de-France pour les ZAE	347 030,30 €
Subvention Département pour le complexe de gymnastique	250 000,00 €
Subvention Département pour les liaisons douces	156 743,09 €
DETR 2020	50 000,00 €
Subvention 2019 Région Ile-de-France pour les liaisons douces	267 707,39 €
Subvention 2019 Etat	100 000,00 €
Contrat de concours Travaux (Tournan en Brie)	31 925,00 €
Subvention Région Ile-de-France Fonds de chaleur	150 150,00 €
Subvention ADEME Fonds de chaleur	218 610,00 €
Autres subventions Région Ile-de-France	820 000,00 €
TOTAL DES RESTES A REALISER DES RECETTES 2022	2 416 165,78 €

Pour les dépenses d'investissement à reporter au budget 2023, il s'agit des engagements suivants :

Détail	Montant 2022
Construction d'un dojo intercommunal	22 519,68 €
Construction d'une salle de gymnastique intercommunale	582 196,05 €
Construction d'un bassin nautique intercommunal	1 149 773,95 €
Etude N4	209 356,80 €
ZAE d'investissement	145 473,50 €
Création de liaisons douces sur les 5 communes	49 909,60 €
RER V	9 660,00 €
Mobiliers	1 881,00 €
Rénovations sur l'aire d'accueil des gens du voyage située à Lésigny	23 918,15 €
Acquisitions de logiciels	4 944,00 €
TOTAL DES RESTES A REALISER DES DEPENSES 2022	2 199 632,73 €

II. Section de Fonctionnement

Le résultat d'exécution 2022 de la section de fonctionnement atteint 9 814 934,66 euros. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de la section fonctionnement.

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2022 s'élèvent à 28 787 265,95 euros, soit 82,94 % du total des recettes du compte administratif 2022. Elles comprennent notamment l'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2021 qui s'élève à 4 6967 094,91 euros et représente 17% du montant total des recettes de fonctionnement de l'exercice.

Hors excédent de fonctionnement reporté, les recettes de l'exercice 2022 s'élèvent à 23 820 171,04 euros.

Le détail de ces recettes est le suivant :

Recettes de fonctionnement	CA 2020	CA 2021	BP 2022	REÇU EN PREFECTURE CA 201e 13/04/2023x Application agréée E-legalite.com	
013 Atténuation de charges	1 981,00 €	0,00 €	250,00 €	7 731,09 €	3092,44%
70 Produits des services	20 856,58 €	36 082,28 €	30 000,00 €	34 199,53 €	114,00%
73 Impôts et taxes	16 641 702,97 €	17 029 073,00 €	18 923 636,00 €	19 416 134,00 €	102,60%
74 Dotations, subventions et participations	3 607 290,72 €	4 121 107,38 €	4 078 728,00 €	4 153 379,69 €	101,83%
75 Autres produits de gestion courante	8 822,75 €	35 919,02 €	30 003,00 €	31 834,04 €	106,10%
77 Produits exceptionnels	157 634,98 €	134 010,06 €	1 769,00 €	176 892,69 €	9999,59%
Total des recettes réelles de la section de fonctionnement	20 438 289,00 €	21 356 191,74 €	23 064 386,00 €	23 820 171,04 €	103,28%
042 Opérations d'ordre entre sections	93 771,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
002 Excédent de fonctionnement reporté	664 701,31 €	2 618 022,56 €	4 967 094,91 €	4 967 094,91 €	100,00%
Total des recettes de la section de fonctionnement	21 196 761,50 €	23 974 214,30 €	28 031 480,91 €	28 787 265,95 €	102,70%

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 102,70 %, en baisse par rapport à celui de l'année passée (103,34 %). Ce dépassement des prévisions budgétaires en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que ne soient inscrites que les recettes « certaines ».

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2022 s'élèvent à 18 972 331,29 euros. Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Dépenses de fonctionnement	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022	Taux
011 Charges à caractère général	955 181,50 €	1 054 471,21 €	1 877 882,00 €	1 082 585,94 €	57,65%
012 Charges de personnel	599 324,19 €	838 715,92 €	1 603 055,00 €	1 115 775,05 €	69,60%
65 Charges de gestion courante	7 895 800,96 €	7 939 081,36 €	8 184 218,00 €	8 107 785,94 €	99,07%
66 Charges financières	31 672,45 €	33 511,23 €	66 618,76 €	61 094,14 €	91,71%
67 Charges exceptionnelles	8 639,87 €	26 051,90 €	63 099,38 €	33 000,00 €	52,30%
68 Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00%
014 Atténuations de produits	8 925 736,98 €	8 746 133,98 €	8 491 613,84 €	8 427 391,68 €	99,24%
Total des dépenses réelles de la section de fonctionnemet	18 416 355,95 €	18 637 965,60 €	20 291 486,98 €	18 827 632,75 €	92,79%
022 Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	16 944,00 €	0,00 €	0,00%
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	94 513,89 €	152 329,81 €	144 951,00 €	144 698,54 €	99,83%
023 Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	7 578 099,02 €	0,00 €	0,00%
Total des dépenses de la section de fonctionnement	18 510 869,84 €	18 790 295,41 €	28 031 481,00 €	18 972 331,29 €	67,68%

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de 67,68 %, en baisse par rapport au CA 2021 (80,99%).

III. La section d'investissement

Le solde d'exécution budgétaire 2022 de la section d'investissement s'élève à 1 507 474,96 euros. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de la section d'investissement.

A. Les ressources d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à un montant de 5 923 131,34 euros. Elles comprennent notamment l'excédent d'investissement reporté de l'exercice 2021 lequel s'élève à 4 693 852,57 euros.

Hors excédent d'investissement reporté, les recettes d'investissement de l'exercice 2022 s'élèvent à hauteur de 1 229 278,77 euros.

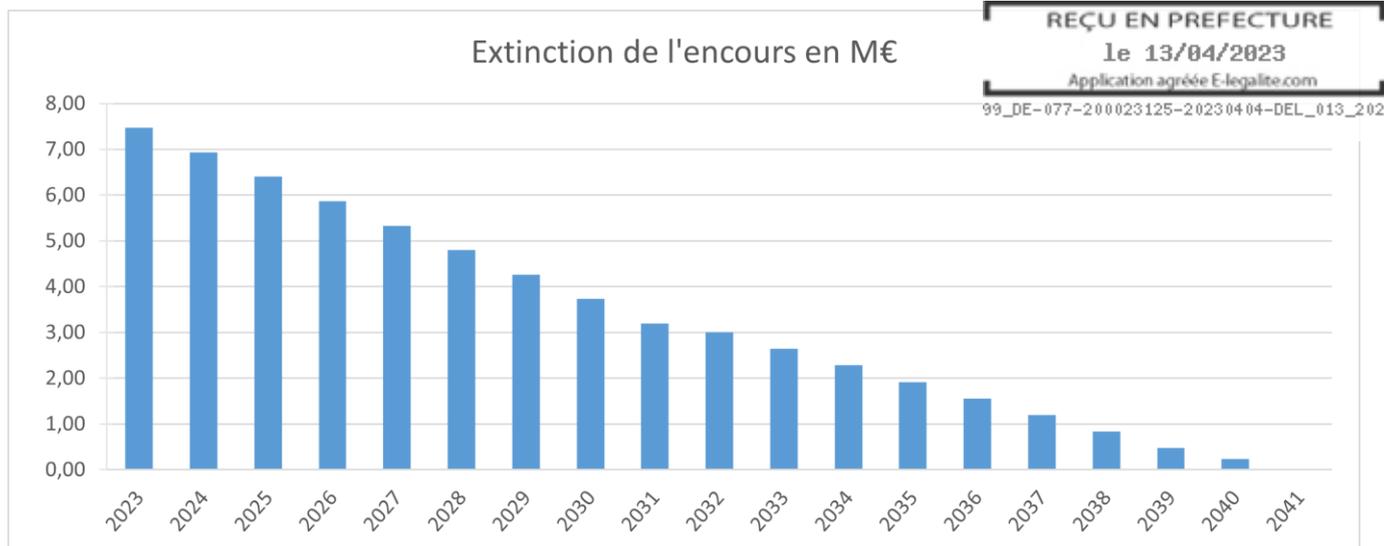
Ces recettes se décomposent de la manière suivante :

Recettes d'investissement	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022	Taux
10 Dotation, fonds divers et réserves	7 227 924,21 €	1 473 512,93 €	2 865 427,98 €	920 939,33 €	32,14%
13 Subventions d'investissement	1 194 461,45 €	1 972 094,07 €	1 368 450,48 €	152 969,70 €	11,18%
204 Subventions d'équipements	0,00 €	50 506,67 €	0,00 €	993,57 €	-
23 Immobilisations en cours	0,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	-
16 Emprunts et dettes assimilées	2 460 900,00 €	4 765 200,00 €	5 241 179,95 €	6 480,00 €	0,12%
Total des Recettes de la section d'investissement (sans virement)	10 883 285,66 €	8 261 513,67 €	9 475 058,41 €	1 081 382,60 €	75,85%
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	94 513,89 €	152 329,81 €	144 951,00 €	144 698,54 €	99,83%
041 Opérations patrimoniales	372 420,96 €	408 132,38 €	200 000,00 €	3 197,63 €	1,60%
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	7 578 099,02 €	0,00 €	0,00%
001 Excédent d'investissement	0,00 €	2 355 311,33 €	4 693 852,57 €	4 693 852,57 €	100,00%
Total des Recettes de la section d'investissement	11 350 220,51 €	11 177 287,19 €	22 091 961,00 €	5 923 131,34 €	26,81%

Le taux de réalisation des recettes d'investissement est de 40,80 %, si l'on exclut les chapitres sans exécution budgétaire.

B. La dette

Au 31 décembre 2022, l'encours de la dette est de 8 001 583,41 euros pour des recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 28 787 265,95 euros.



Le niveau de l'encours de la dette est maîtrisé et reste bien en deçà du niveau des recettes de fonctionnement. Le taux d'endettement de la Communauté de communes s'élève à 28 % fin 2022, soit à un niveau très inférieur à la moyenne nationale de la strate de population des communautés de communes applicable, constaté fin 2020 à 50,1 %.

Répartition de l'encours de la dette de la Communauté de Communes selon la norme Gissler

Structure et indice sous-jacent	Risque Gissler	% de l'encours	Encours
A	simple	100,00%	8 001 583,41 €
B	Barrière simple Pas d'effet de levier	0,00%	
C	Option d'échange (swaption)	0,00%	
D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; Multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00%	
E	Multiplicateur jusqu'à 5	0,00%	
F	Autres types de structures	0,00%	

C. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à un montant de 4 415 659,38 € et se décomposent de la manière suivante :

Dépenses d'investissement	CA 2020	CA 2021	BP 2022	REÇU EN PREFECTURE CA 2021e 13/04/2023 Application agréée E-legalite.com	
16 Emprunts et dettes assimilées	297 233,32 €	305 167,32 €	539 088,97 €	538 883,32 €	99,96%
20 Immobilisations incorporelles	17 339,84 €	41 042,54 €	58 826,00 €	0,00 €	0,00%
204 Subventions versées	436 910,74 €	422 769,20 €	166 121,26 €	166 121,06 €	100,00%
21 Immobilisations corporelles	36 849,63 €	60 955,03 €	420 256,73 €	185 646,84 €	44,17%
23 Travaux en cours	6 674 999,11 €	5 245 368,15 €	20 675 431,01 €	3 521 810,53 €	17,03%
Total des dépenses réelles de la section d'investissement	7 463 332,64 €	6 075 302,24 €	21 859 723,97 €	4 412 461,75 €	20,19%
041 Opérations patrimoniales	338 177,58 €	408 132,38 €	200 000,00 €	3 197,63 €	1,60%
001 déficit d'investissement 2020	1 099 627,77 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
040 Opérations d'ordre entre section	93 771,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
020 Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	32 237,00 €	0,00 €	0,00%
Total des dépenses de la section investissement	8 994 909,18 €	6 483 434,62 €	22 091 960,97 €	4 415 659,38 €	19,99%

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 19,99 %, en baisse par rapport au CA 2021 (37,82 %).